



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

La Directrice Générale

Bruxelles, le
MARE/HB

Monsieur Lopez,

Je tiens à remercier le CC SUD pour sa contribution à la consultation publique sur l'évaluation du règlement relatif à la politique commune de la pêche (PCP).

Comme vous le savez, cette évaluation devrait être finalisée au début de l'année 2026 au moyen d'un document de travail des services de la Commission. L'évaluation constituera donc une bonne base pour prendre des décisions éclairées sur la meilleure manière de poursuivre la mise en œuvre de la politique et d'élaborer notre vision à long terme pour un secteur de la pêche et de l'aquaculture résilient, compétitif et durable à l'horizon 2040.

À cet égard, nous tenons à vous assurer que nous prenons bonne note de vos observations et suggestions concernant la consultation en tant que parties prenantes principales. Votre contribution, en complément de toutes les contributions que vous avez fournies ces dernières années, sera analysée en détail par nos services et alimentera l'évaluation du règlement relatif à la PCP.

Je remercie le Conseil consultatif pour le travail accompli. Pour tout complément d'information éventuel à cette réponse je vous invite à contacter Mme Julia Rubeck, coordinatrice des Conseils consultatifs via la boîte fonctionnelle MARE-AC@ec.europa.eu.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Charlina VITCHEVA

Copie: Marie Le Bras mlebras@cc-sud.eu ; Chloé Pocheau cpocheau@cc-sud.eu ; Aurélie Drillet adrillet@cc-sud.eu

Mr Sergio Lopez
Président du CC SUD
6 Rue Alphonse Rio
56100 Lorient
FRANCE
slopez@oppburela.com

